

L'apprentissage : la voie royale pour décrocher un CDI après son diplôme



Entrée chez BNP Paribas en tant qu'apprentie en Responsabilité Sociale et Environnementale, Emilie Chen a été embauchée comme Chargée de mission Environnement à l'issue de son Master Communication.

Pour quelles raisons avez-vous choisi de faire un apprentissage ?

À l'issue de ma première année de master, j'avais vraiment envie de développer mon expérience en entreprise et de m'insérer dans la vie professionnelle. J'avais donc fait le choix d'une année de césure pour effectuer deux stages de six mois. Pour ma deuxième année, je trouvais que la formation en apprentissage était le meilleur moyen d'assurer une belle transition entre l'École et l'entreprise.

Quels sont les atouts de l'apprentissage ?

Les apprentis se voient confier de grandes responsabilités et peuvent piloter et suivre des projets d'envergure sur le long terme. Par ailleurs, les professeurs sont là pour nous donner des conseils personnalisés et entre apprentis se forme un esprit d'entraide à travers l'échange d'expériences.

Que retirez-vous de cette expérience ?

Je suis aujourd'hui très satisfaite de cette expérience riche et épanouissante : les missions et les tâches qui m'ont été confiées étaient diverses et extrêmement formatrices. Grâce à l'appui de mes professeurs d'un côté, puis de l'autre, en entreprise, d'une équipe accueillante et dynamique, j'ai pu effectuer mon alternance dans les meilleures conditions. Je me suis donc professionnalisée dans le domaine qui m'intéressait le plus et je suis épanouie dans mon nouveau travail.

"La formation en apprentissage était donc un moyen d'assurer une belle transition entre l'école et l'entreprise"

EN SAVOIR PLUS

- [Rencontrer BNP Paribas au Forum apprentissage jeudi 29 mars](#)
- [Contacter Emilie Chen](#)